

# L'HEBDO QUI CLIC

la  
**CGT**  
LE HAVRE

**250**  
Nouveaux  
syndiqués en  
2009 !

**5**  
Nouveaux  
syndiqués  
depuis le  
01/01/10

## Au sommaire :

2 / L'édito qui clic  
3-4 / Invitation aux vœux  
de l'UL  
4 / Traiteurs de Paris : la  
lutte paie !  
5 / Compte Rendu 49<sup>e</sup>  
congrès  
6 / Réponse de l'UL au  
préfet  
7 / Les rdv revendicatifs  
de janvier  
8-9-10 / Articles de  
presse  
11-12 / Tract FNIC  
13 / Tract UGFF  
14 / Droit de réponse du  
PAH  
15 / L'hebdo pratic'  
16 / VIVATS

TROP DE COM' TUE LA COM'



L'hebdo qui clic : hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre  
 Directeur de publication : Pierre LEBAS  
 119 cours de la République - 76600 LE HAVRE

# L'édito qui clic

## L La crise et ses effets...

Avec cette crise, tout le monde souffre :

Les boulangers ont des problèmes croissants.

Chez Renault la direction fait marche arrière, les salariés débrayent.

A EDF les syndicats sont sous tension.

Coup de sang à l'usine Tampax.

Les bouchers veulent défendre leur bifteck.

Les éleveurs de volaille sont les dindons de la farce : ils en ont assez de se faire plumer.

Pour les couvreurs c'est la tuile.

Les faïenciers en ont ras le bol.

Les éleveurs de chiens sont aux abois.

Les brasseurs sont sous pression.

Les cheminots menacent d'occuper les "loco" : ils veulent conserver leur train de vie.

Les veilleurs de nuit en ont assez de vivre au jour le jour.

Les pédicures doivent travailler d'arrache-pied.

Les ambulanciers ruent dans les brancards.

Les pêcheurs haussent le ton.

Les prostituées sont dans une mauvaise passe.

Sans oublier les imprimeurs qui sont déprimés et les cafetiers qui trinquent.

Les carillonneurs qui ont le bourdon.

Les électriciens en résistance.

Et les dessinateurs qui font grise mine...

*Bravo à philippe LEBOURG qui nous a envoyé cet édito rigolo.*

*Excellente année 2010 à tous !*



+ Salaires élevés  
 + Emplois stables  
 X Tous ensemble !  
 = Sortie de crise

**la cgt** Ensemble dans les luttes Pour de nouvelles conquêtes **la cgt**  
 LE HAVRE LE HAVRE



**Compte- rendu de Manuela DONA sur le 49<sup>ème</sup> congrès de la CGT, et lu à la Commission Exécutive de l'UL du 15 décembre 2009.**

*Camarades,*

*Six syndiqués de notre union locale ont assisté au déroulement des travaux du 49e congrès réuni à Nantes la semaine dernière.*

*Malheureusement, nous ne pouvons être présents parmi vous aujourd'hui car l'actualité syndicale nous rattrape et nous impose d'autres obligations. Vous voudrez bien nous en excuser. Ce bref compte-rendu pourra faire l'objet d'un débat plus développé à la prochaine CE du mois de janvier si vous le souhaitez et le décidez ce jour.*

*C'est dans une ambiance un peu particulière que s'est déroulé ce congrès. En effet, vous n'ignorez pas qu'une certaine dissidence s'était mise en place dans les mois qui ont précédé ce congrès. Du coup, les interventions furent parfois tendues. Nous avons parfois assisté à de curieuses "manoeuvres" dans les couloirs.*

*Nous avons pu constater qu'environ 15% des présents ont fait de l'anti direction de la confédération (voire même de l'anti Thibault), environ 15% étaient rangés derrière Thibault comme des fanatiques, et 70% se retrouvaient au milieu, sans vouloir vraiment déstabiliser la direction sortante mais en voulant faire passer un message fort à cette direction et à la future.*

*En effet, un grand nombre de fédérations ou de syndicats, sans faire le choix du "tout bon" ou du "tout mauvais", ont fait savoir qu'ils attendaient plus de notre syndicat confédéral dans les prochains mois et qu'ils regrettaient la stratégie du premier semestre 2009 qui a "abandonné" les salariés après deux journées historiques de mobilisation. Nous vous rappelons que notre union locale l'a elle aussi vigoureusement déploré plusieurs fois par écrit.*

*Les résultats des votes sont d'ailleurs un bon résumé de ce que nous venons de dire. En effet, les résolutions ont été adoptées les unes après les autres, avec une très large majorité, mais qui sont les plus faibles depuis bien longtemps. Les syndiqués ont ainsi, par leur vote, donné confiance à la direction confédérale en donnant un signal fort de mécontentement malgré tout.*

*Ainsi :*

- Le préambule et la partie 1 ont été adoptés à 76,4% (23.6% contre)*
- La résolution 2 a été adoptée à 86.7% (13.3% contre). C'est le meilleur score sachant que c'était la partie sur la place des jeunes dans la CGT.*
- La résolution 3 a été adoptée à 76.3% (23.7% contre)*
- La résolution 4 a été adoptée à 79.2% (20.8% contre)*
- La résolution 5 a été adoptée à 80.7% (19.3% contre)*
- La résolution 6 a été adoptée à 79.1% (20.9% contre)*
- La résolution 7 a été adoptée à 77.8% (22.2% contre)*
- Le document d'orientation a été adopté dans son intégralité à 78.5% (23.6% contre)*

*Ces scores, comme nous le disions, sont à la fois bons et largement majoritaires, mais historiquement les plus bas. On peut donc penser que la nouvelle direction confédérale tiendra compte de ces résultats et réussira à mettre en ordre de marche l'ensemble des salariés pour le début de l'année 2010, qui s'annonce comme une année de luttes intenses, tant les secteurs impactés vont être nombreux : réforme des retraites, réforme de la sécurité sociale, casse du statut de la fonction publique de 1945, privatisation de plus de services publics, licenciements en masse, radiations de plus de 700.000 dossiers du Pôle emploi, etc. etc.*

*Espérons donc mes camarades, que ce congrès, qui ne nous dira pas si nous sommes devenus plus réformistes ou plus révolutionnaires, s'orientera d'avantage vers un syndicalisme de classe et de masse qui saura mettre en place un rapport de force suffisant pour faire plier ce gouvernement liberticide qui n'a de cesse que de briser les populations quelles qu'elles soient, du collégien au retraité en passant par tous les salariés, les privés d'emploi etc.*

*Jamais la répression et la perte des acquis n'aura été aussi importante, sachons mes camarades nous remettre à l'ouvrage et prouver à tous que la CGT est et restera la première force syndicale dans notre pays.*

*En vous priant de bien vouloir excuser notre absence d'aujourd'hui, recevez camarades notre salut fraternel.*

## Réponse de l'UL envoyée au Préfet suite à son invitation :

Monsieur le Préfet, vous avez bien voulu inviter la CGT du Havre à la réunion débats que vous organisez sur l'identité nationale, salle Cassin le vendredi 15 janvier 2010.

La CGT havraise ne sera pas de ce débat car les questions posées au préalable « Qu'est-ce qu'être français ? », « Pourquoi être fier d'être français ? », « Comment définir l'identité nationale aujourd'hui ? » appellent à des notions subjectives et partisanses.

S'il faut un débat, il doit porter sur l'histoire de la citoyenneté, de la démocratie dans notre pays, sur les droits de l'être humain et bien entendu, sur la Nation et la République.

Notre République, depuis sa création, a toujours défendu l'idée de terre d'asile de notre pays, et nous souhaitons qu'elle continue à la garantir.

Tous ces biens communs des femmes et des hommes vivant en France n'ont pas été décrétés par quelque gouvernement que ce soit, ni par décret mais par le cumul de grands mouvements démocratiques et sociaux (La Révolution française, la Commune, les grèves du Front Populaire, le Conseil National de la Résistance, les grands mouvements sociaux d'après guerre, le suffrage universel) et par l'apport des citoyennes et citoyens quelque soient leur origine, leur culture.

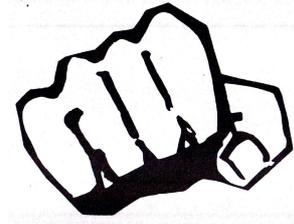
Nous avons besoin de débats citoyens, et pour notre part nous aimerions mettre au centre de ceux-ci des questions telles que les droits des salariés à avoir des papiers, de chacune et chacun à l'éducation, au travail, à la santé, des droits des femmes, des enfants...

La République doit se questionner, elle doit le faire à partir des droits de l'être humain et non d'un à priori sur le statut d'être français.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir l'expression de nos meilleures salutations.

L'union des syndicats CGT du Havre,

# LES RENDEZ-VOUS REVENDICATIFS de janvier



## + Mercredi 13 janvier :

Manifestation à Amiens (gare SNCF) à 11h00 pour la relaxe des « 6 conti » (tract dans cet hebdo).

Rdv devant l'UL à 08h30 pour un départ en car.

Retour prévu en fin d'après midi.

Les syndicats peuvent participer au financement du car.

## + Mardi 19 janvier :

Commission Exécutive de l'UL de 9h à 12h à Franklin

Vœux de l'UL à partir de 17h.

## + Jeudi 21 janvier :

Journée nationale d'action de la Fonction Publique à l'appel des syndicats CGT-Solidaires-FSU (tract dans cet hebdo).

## ***L'incontournable chantier des retraites***

Article paru dans LES ECHOS [04/01/10]

Ce sera, avec l'emploi, le dossier social le plus sensible de 2010. Et pour Nicolas Sarkozy un test de sa volonté de continuer de réformer, quitte à braquer la rue et l'opinion à moins de deux ans de l'élection présidentielle. Enumérant les grandes réformes de l'année, le chef de l'Etat a mis en avant lors de ses vœux la « consolidation de notre système de retraite ». En 2008, le « rendez-vous » légal imposé sur ce chantier avait accouché d'une souris : le passage de 40 à 41 ans de cotisations, entre 2009 et 2012, pour bénéficier d'une retraite à taux plein avait été acté, mais le principe en avait été fixé dès la loi Fillon.

Mais cela ne suffira pas, loin de là, à rééquilibrer les régimes de retraite. Celui des salariés du privé devrait dégager un déficit supérieur à 10 milliards d'euros en 2010. La réforme de 2003 tablait sur un recul du chômage, à 4,5 % en 2015, qui aurait permis une baisse des cotisations Unedic et, de manière concomitante, une hausse des cotisations retraite. Ce raisonnement a été balayé par la crise. Les nouvelles projections financières qu'établira le Conseil d'orientation des retraites en avril, après les élections régionales, feront état de besoins de financement considérables à l'horizon 2020 et 2050. Elles donneront le top départ de la réforme. Et, cette fois, le chef de l'Etat a promis d'être offensif : « Je ne reculerai pas sur la réforme des retraites », a-t-il martelé début décembre.

### **Casus belli pour les syndicats**

L'Elysée est bien décidé à mettre sur la table le tabou du relèvement de l'âge légal de la retraite, qui permet aujourd'hui de partir à soixante ans sans pénalité pour les salariés ayant suffisamment cotisé. Mais, pour les syndicats, CGT en tête, c'est un casus belli. La loi Fillon avait prévu que la durée d'assurance continuerait d'augmenter, en fonction de l'espérance de vie des retraités. Mais ce raisonnement atteint ses limites : la durée passerait à 41,5 ans à l'horizon 2020, ce qui ne réglerait rien. D'où la volonté de relever aussi l'âge légal, ce qui permettrait des économies substantielles sur la décennie 2010. Imposer une telle mesure en période de chômage élevé est néanmoins risqué. Pour « équilibrer » sa réforme, le gouvernement devra prendre en compte la pénibilité des emplois et garantir une meilleure prise en charge des personnes âgées dépendantes. L'exécutif devrait laisser passer le congrès de juin de la CFDT pour entrer dans le vif du sujet. La réforme serait bouclée à l'automne.

## **France 2 célèbre la mise en concurrence du trafic ferroviaire**

**Publié le 6 janvier 2010 par Matthieu Vincent sur le site rezo.net**

Depuis le 13 décembre 2009, le transport de voyageurs est ouvert à la concurrence sur le sol français. Une information qui n'a pas beaucoup retenu l'attention des grands médias. Le 22 décembre pourtant, le Figaro annonce que Veolia souhaite concurrencer la SNCF sur le trafic des TGV à l'horizon 2012. France 2 reprend l'information dans le 20h du 23 décembre, dans un bref reportage. L'occasion d'expliquer les causes, les modalités, les conséquences prévisibles de cette mise en concurrence ? Ou d'en proposer une vision simpliste et univoque, sous couvert d'information ? Qu'on en juge.

### **Un reportage pédagogique ?**

Le sujet, d'une minute 50, commence par des images de trains étrangers que le journaliste de France 2 commente : « Un ICE allemand, un Vivalto italien, un train Virgin anglais à côté de notre TGV, tous sur les rails français, c'est désormais possible ». On part d'un constat simple, visuel, superficiel : les Français vont voir de nouveaux trains sur leurs rails.

L'information tirée du Figaro est ensuite donnée en commentaire : « Le 13 décembre la SNCF a perdu son monopole. Aucune compagnie étrangère n'a encore franchi le pas mais Veolia et Trenitalia s'appêtent à créer la première compagnie ferroviaire à bas coûts ». Le journaliste s'empresse d'ajouter : « une nouvelle plutôt bien accueillie sur les quais de gare ce matin ». « Une nouvelle » ? Mais quelle nouvelle ? La perte du monopole de la SNCF, ou la promesse de « bas coûts » ?

Suit alors le traditionnel micro-trottoir, censé démontrer par l'enquête la véracité de l'affirmation ci-dessus. Celui-ci est un modèle du genre : trois personnes, trois phrases, trois « témoignages », qui vont dans le même sens - celui des « quais de gare », ce matin-là, sans doute : « Une concurrence est toujours nécessaire, ça ne peut apporter que du bien » dit une vieille dame. Un jeune homme ajoute : « Les avions low cost ça arrange beaucoup de monde, moi y compris, je dois l'avouer, donc pourquoi pas les trains ? ». Un troisième précise : « Il ne faut pas que ce soit une course vers le bas il faut que ça soit une course avec des prix intéressants pour le consommateur et pour les voyageurs et avec des services un minimum de qualité. »

Qu'apportent ces bouts d'opinion bien choisis ? A peu près rien, sinon un regard favorable à la concurrence « toujours nécessaire ».

La suite du reportage va-t-elle apporter une mise en perspective, à défaut d'un regard véritablement critique ?

Pas exactement. Après mention de la principale source, visiblement, du reportage, et quelques précisions [1] sur fond de carte de France sur laquelle les lignes se dessinent, on peut alors entendre. le ministre des Transports Dominique Bussereau, qui se dit est « favorable à la concurrence », et « salue le projet [de Veolia] ».

### **Une ombre au tableau ?**

Tout irait favorablement dans le meilleur des mondes concurrentiels, quand le reportage, montrant alors des cheminots au travail, mentionne un motif d'inquiétude. Dans cette « course » vers le haut et vers les « bas coûts » qui s'annonce, la SNCF part en effet avec un sérieux « handicap » : « Mais la SNCF a un handicap : le statut social de ses cheminots qui renchérit ses coûts de 30% par rapport au secteur privé. »

Ainsi, la mise en concurrence du trafic des voyageurs va poser un problème. Non pas pour les usagers du service public des transports, ni pour les salariés de la SNCF mais pour l'entreprise SNCF (dont on omet de dire qu'elle est publique) [2], puisque ses salariés coûtent trop cher.

D'où vient ce chiffre de « 30% » ? Qui l'a calculé ? De quelle manière ? On ne le saura pas. Mais on remarquera que c'est le même chiffre cité, sans donner de source, par Le Figaro.

Et cependant, nous rassure-t-on, « pas de quoi inquiéter le patron de la compagnie ». Aucun représentant du personnel de la SNCF n'est en effet interrogé pour confirmer, discuter ou infirmer ce chiffre. En revanche, on donne la parole au président de l'entreprise Guillaume Pépy qui se contente de dire : « Pour vendre plus bas que la SNCF il va falloir que nos concurrents soient très très bons [...] ».

## Service public ?

Le journaliste de France 2, chaîne de service public, aurait pu dire que la SNCF est une entreprise publique assurant des missions de service public, que l'ouverture à la concurrence pourrait mettre en danger. Mais la question n'est même pas évoquée. On se contente de signifier à « la SNCF » qu'elle « serait bien mal placée pour dénoncer cette concurrence car elle n'a pas attendu pour aller rouler à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne ou en Allemagne ».

Que la SNCF se comporte comme une entreprise privée semble être une évidence, tout comme le fait que le trafic ferroviaire doit être ouvert à la concurrence. Ces questions ne se discutent pas, en tout cas pas sur France 2. Comme « la SNCF » est « mal placée pour dénoncer cette concurrence », inutile d'aller chercher une quelconque voix discordante qui pourrait le faire à sa place.

Ce que retient France 2 de l'ouverture à la concurrence ? La baisse des prix pour les voyageurs et le coût trop élevé des cheminots de la SNCF.

France 2 est une chaîne de service public censée assurer un service public de l'information. On ne sait si les salariés de France 2 coûtent 30% plus chers que leurs concurrents. mais ils appliquent parfois le service minimum de l'information.

Matthieu Vincent

Notes :

[1] « Selon Le Figaro, Veolia s'intéresse aux lignes Bruxelles-Lyon via Paris, Paris-Londres et Paris-Strasbourg avec l'objectif de casser les prix. »

[2] Alors même que Le Figaro le précise.

Tous droits réservés - Les Echos 2009

**Les Echos**  
18/12/2009  
P.2  
FRANCE

## Plus de 100.000 destructions d'emplois encore à venir

**L'insee anticipe 126.000 destructions de postes dans le secteur marchand au premier semestre, ce qui portera le total à plus de 700.000 en deux ans. Mais le rythme va ralentir.**

La vague des suppressions d'emplois est loin d'être terminée. La reprise de l'activité amorcée dès le deuxième trimestre ne va pas suffire à inverser la tendance d'ici à l'été prochain. Aux 145.000 postes détruits en 2008 dans le secteur marchand non agricole, devraient encore s'ajouter 451.000 suppressions cette année, puis 126.000 au premier semestre 2010. Soit plus de 700.000 emplois évaporés en deux ans. Mi-2010, l'emploi reviendrait ainsi à son niveau de 2003. « L'emploi s'ajuste avec un certain délai

aux variations de l'activité, si bien qu'en phase de reprise économique, le redémarrage de l'emploi n'a lieu qu'au bout de quelques trimestres », rappelle l'Insee. Et le renversement de tendance sera d'autant plus lent que la croissance s'annonce molle.

Maigre consolation, l'ajustement sur l'emploi n'aura pas connu cette année l'ampleur qu'on lui pronostiquait. Dans sa note de conjoncture de juin, l'Insee anticipait 700.000 destructions de postes rien qu'en 2009. Dans son projet de budget présenté fin septembre, le gouvernement tablait, lui, sur 580.000 destructions d'emplois marchands cette année. « Cette estimation sera sans doute révisée de façon plus favorable lors d'un nouveau cadrage macroéconomique en janvier », indique-t-on à Bercy.

En 2010, les pertes d'emplois « seront progressivement moins nombreuses », note l'Insee. Les situations sont toutefois très contrastées selon les secteurs. Dans l'industrie, la reprise de l'activité va atténuer la baisse : l'Insee table sur 63.000 suppressions de postes début 2010, après 90.000 au second semestre de 2009.

### Hausse moins forte du chômage

Dans la construction, les destructions ont commencé plus tardivement que dans les autres secteurs. L'ajustement de l'emploi à la baisse de l'activité n'est donc pas terminé : le rythme des suppressions de postes devrait se maintenir d'ici à la fin de l'année pour fléchir quelque peu au premier semestre (- 24.400 emplois, contre - 30.500 au deuxième

semestre 2009). Malgré le redressement de l'intérim, le tertiaire marchand perdrait lui 38.400 emplois d'ici à mi-2010.

Seul le secteur non marchand continuerait d'amortir le choc. Mais l'emploi y progressera bien moins vite car le nombre de contrats aidés va se stabiliser : l'insee pronostique 9.000 créations de postes, contre 51.000 au second semestre 2009. Le chômage continuera ainsi à augmenter « mais moins fortement que fin 2008 et début 2009 ». Selon l'Institut statistique, il s'établirait à 9,4% en métropole au dernier trimestre de 2009 et à 9,8% au deuxième trimestre 2010, soit son plus haut niveau depuis 1999. Il dépasserait alors la barre symbolique des 10% avec les DOM (à 10,2%).

F. S.

## RELAXE pour les « 6 CONTI ».

De nombreuses actions ont marqué l'actualité sociale dans le 1er semestre 2009. Des milliers de salariés, harcelés, attaqués dans leurs emplois, leurs existences, ont réagi collectivement face au patronat qui les sacrifiait sur l'autel des profits.

Les salariés de **CONTINENTAL** étaient de ceux-là. Après des dizaines d'années de travail ; après avoir accepté et subi l'allongement de leur temps de travail à 40 heures/semaine, le patronat annonce par voie de presse « la fermeture de l'usine », jetant à la rue 1120 salariés et leurs familles.

### RECTIFICATIF

**Mercredi 13 janvier 2010,**  
manifestons nombreux  
pour défendre les libertés  
**à 11h00,**  
Gare SNCF d'Amiens.

### Inacceptable, intolérable !

**CONTINENTAL**, multinationale du secteur pneumatiques, a fait un choix financier brisant la vie de milliers de salariés, celle des 1120 de **CONTINENTAL** et de centaines d'autres (sous-traitants, etc...) ; détruisant le tissu industriel du territoire, les perspectives d'emploi et d'avenir de la population.

Nombreuses ont été les réactions face à cette décision, parmi lesquelles celles de ministres d'Etat qui dénonçaient les méthodes illégales de la Direction de **CONTINENTAL** (*mais sans agir pour défendre les salariés, la population*).

A l'énoncé du jugement qui, dans la surprise, légalisait la procédure de la Direction quant à son projet de fermeture, la colère des salariés, légitime, s'est exprimée, fortement prolongée durant des mois, médiatisée dans l'actualité sociale.

Le courage, la force collective des salariés ont imposé des négociations avec la Direction, les représentants des salariés et de l'Etat : la Société **CONTINENTAL** a été contrainte de lâcher près de 200 millions d'euros pour arriver à ses fins.

## **RELAXE pour les « 6 CONTI ».**

**A**vec un esprit revanchard, le Parquet poursuit 6 salariés de **CONTINENTAL** devant le Tribunal Correctionnel. 6 salariés pris dans la masse !!! L'objectif évident étant d'instaurer un climat de peur parmi l'ensemble du monde du travail, partout en France.

Tous les salariés sont concernés.  
**La relaxe des « 6 CONTI »**  
est une question  
de **justice sociale** pour tous !

**Ce sont les libertés qui sont remises en cause.**

La **Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT** appelle ses syndicats, les syndiqués, les salariés **MERCREDI 13 JANVIER 2010** à participer à la manifestation à **11 h00** devant la gare SNCF d'Amiens.

Ensemble, exigeons la relaxe des 6 salariés. Envoyons massivement la motion ci-dessous au Président du Tribunal d'Amiens.

### **Motion**

Le **syndicat CGT** représentant les salariés de l'entreprise :

demande **la relaxe des  
6 salariés de CONTINENTAL.**

Fait le ..... à .....



Motion à envoyer à :  
Monsieur le Président de la Cour d'Appel  
Palais de Justice  
14, rue Robert de Luzarches  
80000 AMIENS

*(copie à FNIC CGT)*





Fonction publique et assimilés

F.S.U.

## Ensemble dans l'action en janvier !

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics.

Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'Etat depuis 2007.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat (RÉATE) qui ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population.

- ➡ L'Education nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sont frappés de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres.
- ➡ L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger.
- ➡ Le Gouvernement fait pression sur les collectivités territoriales pour qu'elles appliquent scrupuleusement le même dynamitage de la fonction publique. De plus, le projet de loi sur les collectivités territoriales constitue un recul démocratique important.

**Face à la politique destructrice du Gouvernement, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent (agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste 18 mois de lutte, l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...) que nous soutenons totalement.**

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

Sur ces revendications, nous appelons à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations **et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010.**

Nos organisations conçoivent cette période d'action comme s'inscrivant dans le processus nécessaire et inscrit dans la durée permettant la convergence des luttes les plus larges et les plus unitaires, avec l'ensemble de la population et des acteurs attachés aux services publics et à la Fonction publique, et l'aboutissement de nos revendications.

Paris le 23 décembre 2009

## Droit de réponse

L'article intitulé « CGT : Le procès d'un système », paru dans votre édition du mercredi 30 septembre 2009, veille de l'audience, comporte à l'égard de notre syndicat CGT, des imputations inacceptables.

La chronologie de l'affaire, telle que vous la présentez, si elle fait une place complaisante à l'action du mini-collectif anti-CGT instrumentalisé par M. Jean-Louis Argentin passe totalement sous silence, la décision rendue par la cour d'appel de Paris le 28 mai 2009 qui a condamné votre confrère « Libération » pour avoir tenu des propos sensiblement équivalents à ceux que vous tenez dans votre article.

Cette décision de la cour d'appel vient d'être confirmée avec éclat par la Cour de cassation sanctionnant ainsi les dérives diffamatoires des prétendus informateurs.

Le dossier auquel vous faites allusion n'établit en effet nullement un quelconque système frauduleux auquel seraient associés notre syndicat ou ses dirigeants. La poursuite ne le prétend d'ailleurs pas.

Il ne vous aura pas échappé que, sans rapport avec la mise en cause brutale injustifiée et somme toute politique de la CGT du port autonome du Havre, l'instruction concerne deux personnes qui se défendent d'accusations inéquitables relayées et grossies par votre article dans des conditions gravement attentatoires à la présomption d'innocence.

Ces syndicalistes sont victimes d'un lynchage médiatique. Pas un instant, vous ne vous préoccupez d'exposer objectivement les moyens de leur défense pas plus que vous ne vous souciez des effets désastreux de cette

condamnation médiatique, sans procès, sans débat et sans équité la veille du procès réel.

La CGT veillera sur tous les fronts à défendre ses droits et ceux de ses adhérents à un procès équitable, garanti par la convention européenne des droits de l'homme.

Les manœuvres du collectif Argentin qui ne compte que six personnes sur 1 500 salariés du port dont 1 000 syndiqués actifs à la CGT, destinées à se substituer aux organes légaux du syndicat sont vouées à l'échec en dépit de votre soutien. La CGT n'acceptera jamais cette usurpation. Les adhérents savent eux que le seul but du syndicat et des syndicalistes que vous traînez dans la boue est de défendre leurs intérêts face à la mise en place d'une réforme portuaire catastrophique pour leur avenir.

Vos lecteurs doivent être infor-

més que contrairement aux pronostics de votre article, la CGT sera représentée au procès par des personnes désignées par ses organes statutaires et par l'avocat qu'elle a choisi.

Les syndiqués CGT qui se rendront en nombre au procès comme ils ont été nombreux devant le palais de justice lors de la première audience, non pour faire une « haie d'honneur » mais pour empêcher que soit confisquée la souveraineté de leur syndicat et pour exiger un procès équitable, seront là pour vous rappeler que vos informateurs ne représentent strictement rien sur le port du Havre.

Syndicat CGT du personnel du port autonome du Havre.

A noter : le procès des deux dirigeants CGT pour « abus de confiance et escroquerie », qui devait se dérouler le 1er octobre dernier devant le tribunal correctionnel du Havre a été renvoyé au 22 mars 2010.

# L hebdo *pratic'*

*Des statistiques, des outils, des chiffres...voici la nouvelle rubrique de l'hebdo, c'est aussi la votre, merci de nous envoyer vos infos !*

## Résultats élections DP chez Franck Peinture

(1 siège titulaire + 1 siège suppléant à pourvoir) :

**CGT 100%** : 1 siège titulaire + 1 siège suppléant

signature

**Antoine FISZLEWICZ**

Journaliste et écrivain, il a publié aux éditions Petit à Petit *Le Havre, ah quel estuaire !* (en collaboration avec Eddy Simon).

*Haute-Normandie*

*Pages d'histoire sociale* (Institut d'histoire sociale)

Des militants syndicaux relatent leur action de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. Un document vivant et captivant, auquel est joint un CD audio.

samedi 16 janvier 2010 de 15h à 18h

**la galerie** 148 rue Victor Hugo 76600 au Havre téléphone 02 35 43 22 52

librairie



SÉJOURS FRANCE

VOYAGES - CULTURE - LOISIRS

Printemps Été Automne

# 2010



[www.vivats.fr](http://www.vivats.fr)  
ensemble plus loin